



LE VIVANT électronique N° 40 (juin 2004)

Sommaire

1. Editorial
- 2 L'approche de Vivant commence à intéresser les français (*Roland Duchâtelet, orateur à l'Assemblée nationale française*)
3. Programme du colloque (Assemblée nationale française)
4. Allocution d'ouverture du vice-Président de Vivant (*Michel Hemberg*)
5. Vivant est interrogé par des journalistes
 - A. A titre d'introduction : Eloge du chemin de fer... Retrouver une nouvelle mobilité (*Jean-Paul Brasseur*)
 - B. Interview du journaliste sur la mobilité
 - C. Réponses de Vivant concernant
 - l'environnement
 - l'aménagement du territoire
6. Une politique bruxelloise pour les bruxellois (la spécificité de Bruxelles, capitale de L'Europe) (*Benoit Berben*)
7. Deux tracts dans la province de Liège
8. Dix points fort du programme 2004



LE VIVANT électronique N° 40 (juin 2004)

1. EDITORIAL

Le 13 juin auront lieu les élections régionales en Belgique et les élections européennes dans toute l'Union.

Aussi, le Vivant électronique de ce mois rendra compte des avancées de notre mouvement/parti et communiquera certaines positions et programmes dans le cadre de la campagne électorale.

Le 24 juin, Roland Duchâtelet est invité à prendre la parole dans une colloque organisé à l'Assemblée nationale française. Le communiqué de presse ci-dessous indique la portée de cet événement et le programme du Colloque démontre à souhait la richesse de son contenu pour l'Europe et le Tiers-monde.

Le 5 juin, une conférence de presse des partis francophones de Belgique s'est tenue à Charleroi. Nous publions ici l'allocution de Michel Hemberg (Vice-Président de Vivant) qu'il a prononcé à cette occasion.

Par ailleurs, dans la mouvance de la campagne électorale, nous avons été interrogés par des journalistes sur la mobilité, l'environnement, le problème de Bierset (champ d'aviation) (circonscription de Liège) et la problématique des extrêmes en démocratie (circonscription de Verviers)

Les deux tracts ci-dessous explicitent cela.

Enfin, répondant à l'exigence de Vivant de proposer des solutions préparatoires à l'implantation du système au niveau européen, nous publions les dix points forts du programme 2004 qui correspondent à des mesures concrètes déjà réalisables au niveau national..

« Il nous faut commencer aujourd'hui pour ne pas avoir un train en retard indique Roland Duchâtelet, président de Vivant.



LE VIVANT électronique N° 40 (juin 2004)

2. L'APPROCHE DE VIVANT COMMENCE A INTERESSER LES FRANÇAIS

Roland Duchâtelet, orateur au colloque de l'Assemblée Nationale à Paris.

Communiqué de presse, 26 mai 2004 (extrait)

Roland Duchâtelet, orateur au colloque de l'Assemblée Nationale à Paris. Le mois prochain, les politiciens, économistes et philosophes français se penchent sur l'avenir de la France et examinent de quelle manière garantir le bien-être actuel au 21ème siècle. Roland Duchâtelet, président du parti Vivant, a été invité en tant qu'orateur pour faire part de sa vision et de ses idées. Idées qui font déjà partie du programme Vivant.

Le 24 juin, un colloque est organisé à l'Assemblée Nationale, le parlement français, sur l'avenir de l'économie au 21ème siècle. Plusieurs hommes politiques, économistes et philosophes se pencheront au cours de ce congrès sur les possibilités d'assurer la prospérité dans le futur, tant sur le plan économique que social.

Les idées de Vivant ont leur porte-drapeau. Roland Duchâtelet, Président de Vivant, a été invité en tant qu'orateur pour expliquer ses idées et sa vision sur ce sujet. Cette vision est pleinement exposée dans le programme de Vivant. Le parti est connu depuis longtemps pour sa manière d'oser revoir tous les acquis en partant de zéro et en raisonnant logiquement. (...)

Et cela ne se limite pas à Bruxelles...

Aujourd'hui, un intérêt naît dans les pays voisins. Roland Duchâtelet: " Je trouve ça prodigieux qu'un petit pays comme la Belgique puisse partager ses idées avec ses grands voisins. Mais ce qui l'est encore plus, c'est que les pays européens étudient cette approche. Car l'idée centrale de tout ceci, à savoir ne plus taxer les gens mais les produits, ne peut fonctionner que si elle est appliquée dans toute l'Europe." Ce concept va au-delà de la théorie. C'est ce que va prouver un autre interlocuteur présent à Paris, le sénateur brésilien Eduardo Suplicy. Il vient expliquer comment le Brésil a pu mettre cette théorie en pratique. "Cette idée sera mise en oeuvre étape par étape", ajoute M. Duchâtelet. "Mais



LE VIVANT électronique N° 40 (juin 2004)

il nous faut commencer aujourd'hui pour ne pas avoir un train de retard. Plusieurs projets à court terme pourraient déjà être réalisés et permettraient d'apporter une réponse à plusieurs points de l'actualité allant du stress sur le lieu de travail au manque de personnel dans le secteur du troisième âge. Il faut simplement oser penser les choses sous un angle logique. Nous avons déjà exprimé un paquet de solutions dans notre programme électoral.”

VIVANT

3. PROGRAMME DU COLLOQUE (Assemblée nationale française)

COLLOQUE

organisé par

Christine BOUTIN

Député des Yvelines, Présidente du FORUM des républicains sociaux

**QUEL TRAVAIL, QUELLE COHESION SOCIALE, FACE AUX GRANDES MUTATIONS
DU XXIème SIECLE ?**

LE DIVIDENDE UNIVERSEL : UN PROJET INNOVANT ET FEDERATEUR

**Jeudi 24 juin
à l'Assemblée nationale
Salle Victor Hugo
101 rue de l'Université
75007 Paris**

9h00 Accueil

9h30 Introduction



LE VIVANT électronique N° 40 (juin 2004)

- Le Dividende Universel : un projet politique ambitieux qui répond aux bouleversements du XXIème siècle :
Christine BOUTIN, député des Yvelines (UMP-FRS), présidente du FORUM des républicains sociaux (parti associé à l'UMP).

9h45 Travail et lien social : des concepts en mutation ?

Modérateur : **Jean-François CHOSSY**, député de la Loire (UMP), rapporteur du projet de loi sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

- Les symptômes d'un malaise :
Maurice DRUON, de l'Académie française, auteur des « Ordonnances pour un Etat malade », éditions de Fallois – éditions du Rocher, 2002.
- L'évolution des conditions du travail :
Didier LIVIO, président du directoire d'Iteo, ancien président du Centre des Jeunes Dirigeants (CJD)
- A la conquête du choix :
Michel ZARKA, consultant en stratégie et organisation, partenaire de Mercerdelta, co-auteur de « de la défaite du travail à la conquête du choix », éditions Dunod, 1997.

10h45 Questions

11h00 Un revenu minimum pour tous : un projet de droite comme de gauche

Modérateur : **Jean-Daniel LEROY**, directeur de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) en France.

- Définition :
Jean-Frédéric POISSON, 1^{er} adjoint au maire de Rambouillet, docteur en philosophie.
- Les fondements philosophiques d'un revenu minimum universel :
Alain ETCHEGOYEN, philosophe, commissaire au plan.
- Une réponse pour sortir de l'impasse socio-économique :
Jean LE GARREC, député du Nord (PS, Vice-Président de l'Assemblée nationale, ancien ministre.
- Les conséquences sociales et économiques du Dividende Universel :
Yoland BRESSON, président de l'Association Internationale pour le Revenu d'Existence (AIRE), Doyen honoraire de la faculté de sciences économiques de Paris XII.



LE VIVANT électronique N° 40 (juin 2004)

12h15 Questions

12h45 Pause

14h30 Le Dividende Universel peut-il être financé ?

Modérateur : **Jean-Frédéric POISSON**, *1^{er} adjoint au maire de Rambouillet, docteur en philosophie.*

- Les questions qui peuvent faire obstacle au financement du D.U. :
Jacques BICHOT, *professeur d'économie à l'Université de Lyon III.*
- Les facteurs clefs financiers indispensables à la réussite de ce projet :
Pierre MEHAIGNERIE, *député d'Ille-et-Vilaine (UMP), président de la Commission des finances à l'Assemblée nationale, ancien ministre.*
- Mécanismes de la création monétaire :
Alain GRANDJEAN, *polytechnicien, ENSAE, docteur en économie, consultant financier, co-auteur de « La monnaie dévoilée », éditions L'harmattan - 1997.*
- Les différents mécanismes de financement :
Jacques BERTHILLIER, *Secrétaire général de l'Association Internationale pour le Revenu d'Existence, ancien chargé de mission au commissariat général au plan.*
- Conséquences pour le système fiscal et allocataire :
Philippe MANIERE, *directeur général de l'Institut Montaigne.*

15h45 Questions

16h00 Comment engager le processus politique ? L'exemple des pays étrangers.

Modérateur : **Marie-Thérèse HERMANGE**

- Le rôle des partis politiques : **Roland DUCHATELET**, *chef d'entreprise, président du parti Vivant en Belgique.*
- Un projet à l'étude au Brésil: **Eduardo SUPLICY**, *sénateur du Brésil.*



LE VIVANT électronique N° 40 (juin 2004)

4. ALLOCUTION D'OUVERTURE DU VICE-PRESIDENT DE VIVANT

Conférence de presse des francophones de Belgique

Charleroi, le 5 juin 2004

Chers Amis,

Je suis très heureux de prendre la parole pour vous accueillir ce matin à notre assemblée de fin de campagne et je voudrais d'abord remercier nos candidats et militants qui, une fois encore, ont répondu présents pour cette campagne et nous ont permis de présenter un maximum de listes pour les élections régionales wallonnes.

Grâce à ce travail, nous donnons encore la possibilité à l'électeur de réagir par rapport à la dégradation continue de notre niveau de vie car, malgré le 'boum' de la croissance en Chine et malgré une croissance américaine à plus de 4 %, l'économie européenne reste en panne et la situation de l'emploi est plus que grave.

La critique vis-à-vis des partis qui ont occupé le pouvoir ces trente dernières années doit être sévère : surendettement, chômage structurel, enseignement délabré, clientélisme politique généralisé. Mais ce qui a été fait ces dernières années est pire encore. La réforme Copernic est un fiasco politique et financier, la réforme de la police a ignoré l'importance d'un travail de proximité pour répondre au désir de sécurité de la population.

A coté de cela, on oublie toute une génération de jeunes qui, sortant d'un enseignement minimaliste, se retrouve 'interdit de travail'.

Qui peut encore croire que les partis traditionnels pourraient inverser la tendance actuelle qui nous mène, à coup sûr, vers la faillite de notre système social ?

Ce système, ce sont nos parents qui l'ont construit avec d'un côté, une taxation du travail et de l'autre, la protection du marché par des barrières douanières avec comme résultat un modèle social en équilibre.

Mais la globalisation a été votée. Les barrières sont tombées et nos entreprises qui fabriquent des produits 'socialement sains' sont balayées par la concurrence.



LE VIVANT électronique N° 40 (juin 2004)

Pour survivre, elles délocalisent sinon elles meurent.

La mort de nos entreprises est bien sûr la pire des choses et la Région Wallonne l'a sans doute bien compris, puisqu'une bonne partie des aides qu'elle sème, sert à financer, de manière officielle, l'installation de nos entreprises en dehors de l'Europe.

Il faut être un fameux démagogue pour oser prétendre qu'on va arrêter les délocalisations en forçant les entreprises à rembourser les aides si elles délocalisent, alors que c'est justement pour délocaliser que certaines de ces aides sont versées.

Si j'ai adhéré à Vivant en 1998, c'est avec l'unique ambition de faire savoir qu'il existe une alternative qui fait du modèle social européen un modèle gagnant et durable. Pour cela, il faut **trois choses**.

D'abord une concurrence équitable. Bien évidemment, on ne va pas faire marche arrière et protéger à nouveau notre marché par des barrières douanières. Mais les règles de l'OMS impliquent uniquement qu'on traite de manière égale les produits locaux et ceux importés. Et donc, nous pouvons financer une sécurité sociale forte en taxant tous les produits de manière équitable plutôt que de taxer le travail qui est du sponsoring à la délocalisation!

Ensuite, il nous faut une nouvelle dynamique sociale. Il n'y a aucun avenir dans une société duale où l'on devient chômeur ou député pour faire comme papa. Si la détaxation du travail est une première piste pour dynamiser le marché de l'emploi, ce n'est pas suffisant. On doit avoir l'ambition de créer un cadre de vie meilleur où le travail n'est plus une obligation mais un choix.

Pour cela, il ne faut plus que le salaire soit la seule source de revenus des familles.

Donnons à chacun les moyens de se payer ce qui est nécessaire et laissons-le s'épanouir dans son travail, lui permettant d'entreprendre, se détendre ou ne rien faire en fonction de ce qu'il estime être suffisant. On nous prédisait un 21^{ème} siècle où les robots remplaceraient les hommes derrière les machines et où travailler ne serait plus nécessaire. Encore faut-il penser à redistribuer un minimum de la richesse produite par la machine.

Enfin, il faut que l'Etat fasse un gros effort pour réorienter l'action publique là où l'on en a le plus besoin. A budget égal, la simplification administrative est l'élément indispensable si on veut répondre aux besoins dans les écoles, dans les hôpitaux, dans l'aide aux personnes âgées ou/et handicapées.



LE VIVANT électronique N° 40 (juin 2004)

Ce n'est pas parce que l'allocation universelle supprime le chômage que les chasseurs du travail au noir doivent craindre pour leur emploi.

Mais soyons clair: pour Vivant, il y a d'autres priorités que d'être la main agissante d'un Etat qui veut maintenir 20% de sa population dans un statut précaire!

Un politicien qui cumule les mandats dans les ASBL et les Intercommunales, ça ne devrait déranger personne mais, pour un chômeur qui essaie de mettre un peu de beurre dans ses épinards, c'est devenu inacceptable.

L'inacceptable est ailleurs.

L'inacceptable, c'est de vendre les biens de l'Etat pour présenter un budget en équilibre. L'actualité nous rappelle la mise en vente du domaine d'Argenteuil précédée par un faire-part à la population pour lui rendre un dernier hommage.

On voudrait nous faire croire qu'aucun musée ne voulait de ce cadre, que ce bâtiment était en ruine, bref qu'on n'avait plus besoin de ce domaine qui coûtait de l'argent en entretien et que c'était agir en bon père de famille que de le mettre en vente.

Le domaine d'Argenteuil n'est pas le seul bien mis en vente récemment. Il en a été de même, d'une manière quasi systématique, avec les bâtiments abritant les administrations publiques.

La Cour des Comptes, elle-même, a pointé du doigt le bénéfice éphémère de ce choix politique. Il s'agit là d'un vrai feu de paille, comme le détournement du fonds de pension de Belgacom. On embellit le résultat d'une année et on se condamne à devoir bâtir les budgets suivants sur une terre brûlée.

L'inacceptable, c'est aussi de pénaliser les plus téméraires d'entre nous qui osent encore investir leur bas de laine dans de la brique et mettre en location un petit bien.

Les voilà considérés comme riches et exclus du système des bourses d'études. Par contre, il n'y a pas de souci pour celui qui a préféré les placements en Sicav ou en bons d'Etat ou pour celui qui, plus malin, a pris la peine de cacher son patrimoine dans une société immobilière.

Qui s'étonnera que les loyers sont chers et les bailleurs trop rares ?

La politique sur le système de bourses d'études est une bonne manière de mettre en évidence les deux choix possibles.



LE VIVANT électronique N° 40 (juin 2004)

Le premier, c'est de continuer à exclure du système encore et encore, en fonction de la baisse de notre niveau de vie ou alors, deuxième choix, il faut oser une autre dynamique.

Vivant propose pour cela deux mesures concrètes, réalisables à court terme et n'ayant qu'un faible impact sur le budget de l'Etat.

La première, c'est l'extension du système des allocations familiales pour donner à chaque jeune entre 18 et 26 ans une allocation mensuelle de 400 euros par mois.

Pour celui qui veut faire des études, cette allocation donne l'indépendance financière nécessaire mais surtout, pour ceux qui sortent du système scolaire avant 25 ans, cette allocation doit être considérée comme un subside à l'emploi et permettre ainsi de baisser le salaire minimum.

La deuxième mesure, c'est de supprimer les taxes sur le travail pour les emplois des jeunes. En effet, si on arrête ses études à 18 ans, on n'a ni la formation, ni l'expérience requise pour entrer sur le marché du travail et ce n'est pas parce qu'on va chômer pendant quelque années que ça ira mieux !

On doit considérer que la période de 18 à 25 ans est consacrée à la formation, que ce soit par des études classiques à charge de l'Etat ou par le travail à charge de l'employeur.

Pourquoi négliger le potentiel de formation par l'expérience, pourquoi taxer la formation en entreprise ?

Quand à 18 ans, on commence à solliciter un emploi, on fait une première lettre et la réponse est non.. On en fait une deuxième et c'est encore non. Dès lors, doit-on s'étonner de voir se développer chez les jeunes un sentiment de rejet envers cette société qui ne couvre plus l'essentiel à savoir, donner l'accès à un travail qui est synonyme d'avenir.

Le 13 juin, c'est l'électeur qui aura le dernier mot car, dans l'isolement, il n'y a plus de pressions. Dans l'isolement, il n'y a plus de clients mais des hommes et des femmes qui peuvent faire un choix en toute liberté.

C'est à cet électeur que je voudrais m'adresser pour terminer en lui disant :

Le 13 juin, tu peux tout changer. Alors ose !

Michel HEMBERG
Vice-Président de Vivant



LE VIVANT électronique N° 40 (juin 2004)

5. VIVANT EST INTERROGE PAR DES JOURNALISTES

A. A titre d'introduction

ELOGE DU CHEMIN DE FER ... RETROUVER UNE NOUVELLE MOBILITE

Tout jeune, le petit homme parcourt l'espace et se cogne à ses congénères pour le meilleur et pour le pire.

En grandissant, il se donne des prothèses pour se mouvoir, cela va de la trottinette en passant par la bicyclette, la moto, l'auto, l'avion, le train et le bateau... « Maman les p'tits bateaux qui vont sur l'eau ont-ils des ailes?... mais non, mon gros bêta... »

Ce rêve d'avoir des ailes et d'être seul, sans le secours de personne, en toute liberté, c'est bien la voiture qui le réalise. Et pendant des années, enfermé dans sa bulle, en relation au monde par le regard et la radio, l'automobiliste moderne survole le paysage et ne rencontre que lui-même.

Il se fait une image du monde à travers ses collègues de travail et son environnement familial.

Quant aux médias, elles lui procurent ce regard baladeur aux quatre coins du monde.

Le monde va mal, le monde va bien, le monde va à sa perte, le monde est stone, le monde s'en fout... et dans sa bulle, à l'abri des agressions verbales (à part celles du policier), il vaque à ses occupations, consommant sur une vie de travail l'énergie fossile nécessaire à la levée d'une armée romaine....

Un jour, il s'arrête et se dit : « Puisque j'ai le temps, puisque je n'ai plus de clients, je les ai confiés à mon successeur, je vais prendre le train, aux heures de travail, aux heures creuses, aux heures pleines, aux heures des vacances », et là, oh! stupéfaction, il rencontre le monde des visages, des voix, des odeurs, des rires, des pleurs, des colères, et découvre que le sourire est encore sur les lèvres, que ces deux-là, sur la banquette, tous les jours se racontent leurs misères et leurs rigolades et fêtent même des anniversaires entre deux gares.



LE VIVANT électronique N° 40 (juin 2004)

Le receveur est devenu un ami et cette vie de romanichels sur rail l'épate. Les navetteurs, peuple de voyageurs de la même heure, se construisent une vie de relation dont le monsieur dans « sa bulle automobile » n'avait pas idée,... relations avec un paysage familier fait de parleurs, de dormeurs, de lecteurs. *Tenir son livre à la place du volant, quel repos !*

Aussi, heureux de cette découverte, il se fait le chantre du transport en commun moins pour les économies d'énergie que pour le monde nouveau qu'il y découvre.

Les anciens voyageaient lentement... L'homme moderne va très vite et ne se donne pas suffisamment le temps de rencontrer ses congénères. La performance, la compétence et la concurrence sont les trois pistons qui lui sont imposés pour faire avancer la machine.

En son temps, ERASME a écrit l'ELOGE de la FOLIE. Il faudrait écrire aujourd'hui L'ELOGE DE LA LENTEUR afin de retrouver sans jeu de mots *le train-train du quotidien*.

Jean-Paul BRASSEUR

B. Interview du journaliste sur la mobilité

Vivant est-il pour le RER et comment éventuellement accélérer sa mise en place ?

Vivant est pour le RER mais estime que la population doit être consultée pour savoir si elle est d'accord d'accepter les sacrifices que cela va entraîner (Budgétaires, expropriation, nuisance)

Gratuité des transports publics : Vivant pour ou contre ?

Rien n'est gratuit. Dans le cas présent c'est la Région qui devrait payer. Vivant estime que le problème n'est pas d'abord le coût des transports publics mais bien son offre. Celle-ci doit être suffisante pour que le citoyen puisse se dire : « Je laisse ma voiture à la maison si je peux me rendre rapidement, sans attendre, exactement là où je veux »

Amélioration des routes



LE VIVANT électronique N° 40 (juin 2004)

Vivant constate que ce sont les camions qui détruisent les autoroutes et ce n'est pas normal que ce soit les contribuables qui doivent payer. Vivant propose d'instaurer une vignette uniquement sur les camions belges ou ceux qui franchissent la frontière, pour accéder aux autoroutes. Les voitures payent déjà une taxe annuelle et cela suffit.

Piste cyclables pour les Vélos : est-ce suffisant en Wallonie ?

Vivant est pour le développement des pistes cyclables en Wallonie mais estime que la population doit être consultée pour savoir si elle d'accord avec cette politique qui peut entraîner d'éventuels sacrifices.

Vivant a-t-il dans son programme un point spécifique sur la mobilité ?

A part les points ci-dessus, non

C. Réponses de Vivant concernant

- l'environnement

Vivant estime que la pollution est un des plus grands problèmes de notre époque.. Pour redresser la situation, il faut bien plus que quelques mesures écologiques. L'équilibre écologique est un problème planétaire, les mesures doivent être mises en oeuvre au niveau mondial.

Selon Vivant, les mentalités doivent donc radicalement changer. La vie en société doit être envisagée de telle façon que l'environnement soit respecté et que l'activité humaine puisse continuer à s'exercer. **C'est ce qu'on appelle un développement durable.**

En attendant cette évolution des mentalités, il faut, pour éviter le pire, que l'environnement soit traité en économie comme un **"bien rare"**. **En d'autres mots, un prix d'achat basé sur un développement durable doit être attribué à l'utilisation des matières premières, de l'air, de l'eau, de la terre, de l'espace.** Une politique rationnelle de l'environnement doit être élaborée par les spécialistes en collaboration avec les personnes concernées, c'est-à-dire la population. Vivant est favorable à des mesures de sauvegarde comme un impôt sur les produits polluants, une taxe sur l'énergie, sur l'émission de CO2 et sur la circulation. Dans la mesure du possible, ces impôts et taxes seront intégrés au système de la taxe sur la consommation.

- l'aménagement du territoire



LE VIVANT électronique N° 40 (juin 2004)

L'aménagement du territoire doit constituer une des priorités en particulier pour le Brabant Wallon qui est densément peuplé. Le morcellement des espaces ouverts entraîne des conséquences négatives pour l'homme et pour les écosystèmes. Les jeunes familles ne veulent plus habiter dans la ville à cause du manque d'espaces verts et du coût trop élevé de l'immobilier. A cela s'ajoute une circulation trop importante et un manque de sécurité. Pour ces raisons, ces familles s'en vont à la campagne. Mais la campagne disparaît peu à peu, cette dernière se transforme en banlieue. On construit énormément et plus particulièrement le long des routes, ce qui a pour effet de banaliser et d'affadir notre vie en société. **Il est donc indispensable de faire une distinction nette entre les zones qui entrent encore en ligne de compte pour la construction et les zones vertes.**

D'autre part, les constructions ne peuvent pas être trop dispersées. Il vaut mieux concentrer les activités sur des territoires donnés, centraliser les fonctions économiques et exploiter de façon optimale les espaces urbains existants. Les villes compactes sont la meilleure des bases pour le renouvellement du tissu économique et pour l'emploi. Elles abritent les équipements collectifs, elles limitent les déplacements et permettent un aménagement écologique de l'espace. Vivant veut rendre la ville à nouveau attirante en prévoyant à court terme, plus d'espaces verts et en interdisant autant que possible la circulation automobile dans les villes tout en favorisant les transports en commun. Nous voulons donner une priorité aux parcs, aux terrains de sport, aux vélos - aux circuits pédestres et aux jeux de rue et aux petites places. (lieux de convivialité) Chaque habitant urbain doit habiter à proximité de zones vertes et de zones de jeux. Vivant veut sauvegarder et restaurer les édifices culturels et historiques. De plus, les habitations familiales à bon marché doivent devenir possibles dans nos villes. A plus long terme, nous voulons lutter contre les démolitions abusives de bâtiments anciens et d'immeubles laissés à l'abandon. Vivant veut rendre la rénovation des habitations dans la ville moins coûteuses. Cela est possible en remplaçant les impôts sur le travail des ouvriers du bâtiment par un impôt sur les matériaux de construction. Grâce à cela, on utilisera plus souvent les matériaux ce qui est bon pour l'écologie.

Vivant veut également limiter les terres arables dans des régions urbanisées.



LE VIVANT électronique N° 40 (juin 2004)

6. UNE POLITIQUE BRUXELLOISE POUR LES BRUXELLOIS

La spécificité de Bruxelles, capitale de L'Europe

« Rendons aux bruxellois ce qui leur revient. Nous sommes tous des bruxellois et peu importe si on parle flamand ou français. Il nous faut des solutions propres à nous et pour nous. Ce n'est pas à une communauté française (dont nous représentons que 25 %) ou une communauté flamande (dont nous ne représentons que 2 %) de s'occuper de notre politique socioculturelle.

A Bruxelles, nous vivons dans un vivier de cultures et si nous ne sommes pas nous-mêmes responsables de notre politique, toutes les communautés seront vouées à s'éloigner l'une de l'autre.

Les Bruxellois sont uniques et veulent donner l'exemple d'une cohabitation harmonieuse entre communautés à tous leurs compatriotes belges et européens.

Avec VIVANT, en tant que parti national, nous sommes précurseurs d'une politique commune par les Bruxellois et pour les Bruxellois, détachée de toutes barrières linguistiques.

Si vous votez pour moi sur la liste flamande du VLD, vous votez pour élire un francophone à un siège flamand... »

Benoît BERBEN

7. DEUX TRACT DANS LA PROVINCE DE LIEGE

LIEGE : Le développement de l'aéroport de Bierset s'est concrétisé fin des années 90 sans aucune concertation de la population locale ni la moindre considération environnementale.

Le bénéfice économique résultant de cette activité est insuffisant par rapport aux coûts engagés par la Région wallonne (2 milliards d'euros) et aux nuisances subies par la population (**250.000 personnes**) et l'environnement.

VIVANT propose le déplacement de l'aéroport de Bierset vers un site approprié en Wallonie où les sociétés pourront s'y développer en efficacité et en rentabilité dans le respect des citoyens et de la nature.

Il vaut mieux concentrer les activités sur des territoires donnés, centraliser les fonctions économiques (dont des zones de



LE VIVANT électronique N° 40 (juin 2004)

décollage) et exploiter de façon optimale les espaces urbains existants. (extrait du programme 2003)

VERVIERS :

En passant par les extrêmes soit de gauche, soit de droite, nous passons toujours à côté de notre temps, encourageant les excès et la haine.

Voyez les résultats du communisme à l'Est, ceux du capitalisme à outrance à l'Ouest, ceux de l'extrême droite chez nous. Notre concept de la gestion de l'Etat et les actions envisagées marque notre désir d'instaurer une vraie démocratie avec référendum généralisé, des soins de santé garantis avec du personnel de qualité, la sécurité chez soi, en soi et dans la rue... une économie réelle qui mène au bien-être, des emplois pour tous et au goût de tous, la liberté dans le respect de l'humanité, un enseignement de qualité pour tous, notre pension assurée.

Le système assurant le financement de notre modèle socio-économique est mûrement réfléchi, calculé et primé par des études sérieuses de diverses universités.

Nous devons maintenir notre région vivante avec une économie qui respecte l'environnement, les citoyens et nos générations futures.

8. DIX POINTS FORTS DU PROGRAMME 2004

1. Services de soins de santé: détaxés et sans paperasses

Les soins sont chers

Les gens vivent plus longtemps et ont besoin par conséquent de plus de soins et d'attention. Dans la "situation" actuelle, il y a trop peu d'argent pour satisfaire véritablement ces besoins. Il y a trop peu de personnel pour répondre à une qualité de soins souhaitée.

Vivant veut supprimer l'impôt sur les salaires pour les services sociaux à domicile et est en faveur de l'introduction de 'chèques-soins'.

Notre proposition permet ainsi de créer des emplois de première nécessité dans le secteur des soins de santé et de compenser le manque de personnel dans les maisons de retraite et d'aider les infirmières à domicile. D'autres secteurs pourraient adopter ce système de chèques. Nous pensons ainsi à l'accompagnement et à l'accueil des handicapés, des enfants placés...



LE VIVANT électronique N° 40 (juin 2004)

2. Plus de travail et de prestations de services dans son propre cadre de vie

Les services et les petits travaux domestiques sont chers

Combien de gens recherchent en vain un plombier pour réparer un robinet qui fuit. Les plombiers sont non seulement rares mais aussi chers. Ils ne sont employés que pour les "gros" travaux comme le remplacement d'une salle de bains par ex., mais non pour les petits travaux. Pourtant il existe un marché, Vivant l'appelle le marché des « services domestiques, de jardinage, et de cuisine ». Ce marché n'est pas exploité à cause des coûts salariaux trop élevés.

Vivant veut favoriser les "services domestiques, de jardinage et de cuisine" et les exempter de l'impôt pour tout le monde

Les chèques-services actuels vont dans la bonne direction mais sont soumis à des conditions trop strictes et trop onéreuses administrativement parlant. L'aide dans le ménage (la gamme entière allant de l'entretien de la maison jusqu'à l'accueil des enfants), l'entretien du jardin et toutes sortes de petits travaux domestiques (allant de réparation de robinets qui coulent aux portes grinçantes) doivent être détaxés et entièrement libres. On devrait pouvoir travailler pour tout le monde ! C'est non seulement favorable pour l'emploi mais aussi pour l'accroissement du capital social. Ainsi, nous récupérons du temps pour notre famille et pour la participation à la vie associative.

3. Du personnel supplémentaire sur les terrasses en été et sans hausse d'impôt

Les frais élevés de personnel sont néfastes pour le secteur horeca pendant les mois d'été

Cela arrive assez souvent qu'en été, sur une terrasse surchargée, vous deviez attendre longtemps votre bière fraîche ou une tasse café. Le travail administratif éreintant et les impôts élevés sur le salaire empêchent les exploitants de recruter le personnel horeca pourtant nécessaire pendant ces périodes de la haute saison.

Pas de charges sociales sur le horeca supplémentaire au cours de la saison estivale

Pour stimuler le secteur horeca, Vivant propose de ne plus lever de charges sociales supplémentaires sur le secteur horeca pendant les mois d'été (introduire les « chèques-services horeca » . Offrir à l' horeca la chance de



LE VIVANT électronique N° 40 (juin 2004)

recruter le personnel suffisant pendant ces périodes surchargées est tout à l'avantage du client et évite à l'employeur d'avoir recours au travail « au noir »

4. Stimuler l'esprit d'entreprise

Moins de risque pour ceux qui démarrent

Les indépendants qui démarrent courent un grand risque. Si leur affaire ne tourne pas les dettes s'accumulent et la précarité s'installe. Les indépendants n'ont pas la même sécurité sociale que les employés. Aussi, Vivant propose que tous les petits indépendants débutants conservent ou obtiennent le statut d'employé. Si leur entreprise tombe en faillite, ils conservent ainsi leurs droits à l'allocation de chômage et à la retraite.

Les charges abaissées lors d'un premier recrutement

Un indépendant qui recrute aujourd'hui un premier employé doit doubler son chiffre d'affaires pour payer les frais de travail de cet employé (salaire net plus les impôts). Il ne faut donc pas s'étonner que d'innombrables indépendants fassent tout eux-mêmes, souvent au détriment de leur santé et de leur qualité de vie. Vivant propose de supprimer l'impôt sur le salaire lors du recrutement d'un premier employé

5. Un revenu de liberté pour les jeunes

Les jeunes sont sous pression

Etudier est de plus en plus important. Mais les étudiants dans notre pays vivent dans un modèle qui n'est plus adapté à la situation. Le jeune a peu de temps devant lui pour réfléchir à ce qu'il veut faire. Ceux parmi eux qui mettent plus de temps pour trouver leur orientation risquent des problèmes avec leur bourse d'études. Quant aux jeunes qui préfèrent travailler plutôt qu'étudier, ils ne trouvent pas si facilement un emploi et doivent parfois se contenter d'un travail qui ne leur convient pas. Pourtant tous les jeunes doivent pouvoir trouver leur épanouissement et leur orientation de vie.

Le revenu de liberté pour tous jeunes

Vivant veut octroyer pour tous les jeunes entre 18 et 26 ans un revenu de liberté inconditionnel de 400 euros par mois (en moyenne une bourse d'études s'élève maintenant à 180 euros net par mois). Ce montant permet aux jeunes de payer leurs études et de prendre le temps pour rechercher un emploi qui leur convient. C'est une première étape vers l'indépendance et la liberté, sans



LE VIVANT électronique N° 40 (juin 2004)

intervention des parents ou du gouvernement. Les jeunes peuvent compléter ce revenu avec un travail rémunéré.

6. Le revenu de base pour les agriculteurs

Les subventions agricoles européennes obligent les agriculteurs à produire encore plus

La politique agricole européenne choisit de subsidier les produits agricoles. Dans cette philosophie, l'agriculteur est obligé de produire beaucoup à des prix faibles. Le résultat est une productivité accrue avec de lourds investissements, une pulvérisation intensive, plus de produits chimiques, de la surproduction, des frais d'entreposage et du dumping commercial. Une spirale interminable qui est néfaste pour celui qui veut travailler d'une manière humaine et qualitative dans ce secteur.

Le découplage du revenu et de la production. Vivant dit : utiliser l'argent des subventions agricoles, pour donner un revenu de base garanti aux agriculteurs

Les propositions de la Commission Européenne de juillet 2002 vont dans la direction d'un déplacement des subventions de la production vers un revenu garanti pour l'agriculteur lui-même, proposition dans laquelle Vivant peut se retrouver entièrement et veut réaliser dans les plus brefs délais. Un revenu garanti doit libérer la route pour une agriculture avec plus d'opportunités. Pour les agriculteurs qui choisissent des investissements à grande échelle, une approche créative et efficace du marché contemporain peut être envisagée dans le cadre d'une entreprise moderne tout en tenant compte de la nature. Pour les agriculteurs qui se situent dans des projets moyens et de petite échelle, de nouvelles opportunités se présentent, à savoir, la culture de plantes plus traditionnelles, à la manière biologique. Cela se traduira par une intégration de l'agriculture dans une société où le produit fermier retrouve sa noblesse. Quant à l'entretien du paysage, il constitue un travail de proximité qui ouvre les portes au tourisme à la ferme.

Le rabaissement des coûts salariaux doit libérer plus d'emplois pour donner de nouvelles possibilités à ce secteur à fort coefficient de travail et au développement rural. Aussi, par le déplacement de l'impôt sur le travail vers l'impôt sur la consommation, l'agriculteur sera incité à agir de manière plus économique avec les matières premières. En impliquant une nouvelle génération d'agriculteurs dans l'administration et l'entretien du paysage, l'agriculture acquiert une nouvelle dimension.



LE VIVANT électronique N° 40 (juin 2004)

7. Lutter contre l'exode urbain et freiner le morcellement de l'espace public

Les jeunes familles ne veulent plus habiter dans la ville à cause du manque d'espaces verts et du coût trop élevé de l'immobilier. A cela s'ajoute une circulation trop importante et un manque de sécurité. Pour ces raisons, ces familles s'en vont à la campagne. Mais la campagne disparaît peu à peu et se transforme en banlieue. Les vieux habitats ne sont pas retapés mais démolis. Des projets de construction de nouveaux bâtiments se dressent partout, ce qui cause la disparition progressive des espaces naturels.

Nous devons freiner la construction entre les zones urbanisées et intégrer la croissance des villes et des villages autant que possible au sein d'une zone à construire. Les habitations familiales bon marché dans la ville doivent devenir possibles. A plus long terme, Vivant veut rendre la rénovation des habitations dans la ville moins coûteuse. C'est possible en remplaçant les impôts sur le travail des ouvriers du bâtiment par les impôts sur les matériaux de construction. Grâce à cela, on (ré)utilisera plus souvent du matériel et des matériaux plus écologiques.

La ville verte

Vivant veut rendre la ville de nouveau attirante (inverser l'évolution) en prévoyant, à court terme, plus d'espaces verts et interdire autant que possible la circulation automobile dans les villes. Nous voulons donner une priorité aux parcs, aux terrains de sport, aux vélos, aux circuits pédestres et aux jeux de rue, aux petites places, et restreindre la circulation automobile dans les centres-villes. Chaque habitant urbain doit habiter à proximité des zones vertes et des zones de jeux.

Nous devons freiner la fuite urbaine et promouvoir la protection de l'environnement par la rénovation. Cela peut se faire en remplaçant l'impôt sur les employés dans la construction par un impôt accru sur les matériaux de construction.

8. Plus de sécurité d'existence pour les artistes

Vivant propose d'octroyer mensuellement un revenu à chaque artiste, qui serait assez élevé afin de rendre son existence plus sûre.

Ainsi, il n'est plus dépendant des subventions temporaires et a la certitude de pouvoir construire sur du long terme. En plus, de ce "revenu de base", il peut



LE VIVANT électronique N° 40 (juin 2004)

acquérir des revenus complémentaires. C'est important car les revenus des artistes fluctuent énormément. Grâce à cette mesure, ces derniers peuvent mieux prévoir leur avenir.

9. Moins de files par la décentralisation des services de l'Etat et par la télécommunication

La centralisation du travail contribue au problème d'embouteillage

Une des causes du problème d'embouteillage est la concentration du travail au même endroit. En effet, l'administration du gouvernement et les sièges des sociétés sont de préférence établis à Bruxelles et en périphérie. Pourtant, ce travail administratif pourrait être effectué devant un ordinateur.

Laissons le gouvernement donner l'exemple : les déplacements virtuels et les cellules locales de travail

Vivant veut remplacer certains déplacements par des déplacements virtuels. La télécommunication exempte d'impôts est une première étape. Comme le télétravail n'est pas toujours une bonne solution pour tout le monde (manque d'espace, enfants, isolement social, etc...), Vivant propose que le gouvernement donne le bon exemple et crée des cellules locales de services publics.

Ceci permettrait à beaucoup de fonctionnaires d'aller travailler plus près de chez eux et de désencombrer les autoroutes et les trains.

10. Sport

Le sport, c'est bon pour la santé. Et tout le monde sera d'accord à ce propos. Le sport de compétition mais également les entraînements de sport quotidiens sont importants pour le maintien de la forme.

Pour cette raison, Vivant veut, à court terme, remettre le sport à place qui il mérite en permettant aux écoles qui le désirent d'intégrer plus de sport dans les horaires de cours.

Pour les familles avec enfants, Vivant veut introduire une forme de « chèque-sport » grâce auquel les enfants peuvent entamer différentes disciplines sportives à un coût abordable. Ainsi, ils peuvent vivre diverses expériences au travers de différents sports sans que ceux-ci ne doivent coûter, en droit d'inscription, une fortune aux parents. Ainsi les jeunes, par ces diverses expériences, peuvent découvrir le sport qui leur convient le mieux.



LE VIVANT électronique N° 40 (juin 2004)

Vivant est, à plus long terme, en faveur de l'organisation des Jeux Olympiques dans une ville belge. A part Montréal, dans toutes les villes où les Jeux Olympiques ont été organisés, le tissu urbain a été amélioré et embelli, des emplois ont été créés et les Etats ont récolté des revenus supplémentaires.